



SELARL

OLLAGNON - MARA - COULON - SOUYAH-MEDEUF

Commissaires de Justice associés

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

PREMIERE EXPEDITION

1 Ter, rue de la Résistance – BP 377
60312 CREIL Cedex

contact@huissiers-creil.fr

www.huissiers-creil.fr

SELARL
OLLAGNON - MARA
COULON - SOUYAH-MEDEUF
Commissaires de Justice Associés
Administrateur d'Immeubles
Médiateur

Office de CREIL
2 Allée de la forêt d'Halatte
Bâtiment Alatum 1 – BP 377
60312 CREIL Cedex
☎ 03.44.65.60.40

Bureau annexe de
CREPY-EN-VALOIS
16 Rue Jeanne d'Arc
60800 CREPY EN VALOIS
contact@commissaires-justice-creil.fr
www.commissaires-justice-creil.fr

Paiement sécurisé
par carte bancaire



PROCES VERBAL D'HUISSIER DE JUSTICE

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

LE JEUDI DIX SEPT JUILLET
DEUX MILLE VINGT-CINQ

De 16 Heures 00 à 18 Heures 45

A la requête de :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, Caisse de crédit agricole mutuel, immatriculée au RCS sous le n°487625436 et dont le siège social est 500 Rue Saint Fuscien à AMIENS (80090) FRANCE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour Avocat constitué Maître Noémie FOUQUE de la SELARL DEJANS, Avocats associés au Barreau de SENLIS, dont le siège social est 17 Avenue Foch - 60302 SENLIS Cédex

Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

Agissant en vertu :

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Antoine CARBONEAUX, Notaire à la résidence de Compiègne, en date du 29/01/2016

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 04/07/2025

Et de l'article R322-1 à R322-3 du Code de Procédure Civile d'Exécution

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

16 Rue de la Vacherie
60127 FRESNOY-LA-RIVIERE

Déférant à cette réquisition :

Je, **Maître Jean-Baptiste COULON**, membre de la SELARL OLLAGNON MARA COULON SOUYAH-MEDEUF, Huissiers de Justice Associés à la résidence de CREIL (Oise) y demeurant 1 Ter, rue de la Résistance, soussigné,

Me suis rendu ce jour à l'adresse du bien saisi et là étant, j'ai procédé aux descriptions suivantes :

En présence de _____ qui a expressément accepté de me laisser instrumenter et que je fasse procéder aux diagnostics immobiliers.

Conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution j'étais accompagné d'un diagnostiqueur immobilier dont le nom, prénom et signature figurent en fin d'acte.

DESCRIPTIONS

Description extérieure

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°1 – 2 ET 14 A 23

Il s'agit d'une maison ancienne accolée à une construction de même nature, édifiée en moellons de pièces jointoyés de ciment, couverte d'une toiture en tuiles mécaniques ancienne, en bon état d'ensemble.

À noter la présence de cheminées en pierres de taille au niveau du faîtage, en très bon état.

Cette maison dispose d'une extension à l'arrière édifiée en béton et moellons de pierre jointoyés de ciment et couverte par une toiture en tuiles mécaniques récente et en bon état.

Les gouttières et descentes d'eau en zinc sont en bon état d'ensemble.

Les huisseries extérieures de la maison sont également en très bon état.

À l'arrière de la maison, je relève la présence d'une terrasse en béton à l'état brut. Celle-ci donne directement sur le jardin arrière de la propriété.

La propriété bénéficie d'un jardin dont la partie centrale enherbée est encadrée de massifs et d'arbres, l'ensemble en très bon état.

Le long de la façade arrière, je relève la présence de parterres suspendus en béton partiellement habillés de moellons de pierre.

Cet espace est fermé sur le fond voisin par une clôture en claustra de bois ancienne et usagée.

Le fond du jardin est occupé par un potager en parfait état d'entretien.

Le long des structures suspendues, je relève la présence d'un escalier en béton à l'état brut. Celui-ci est encadré de murs de soutènement en béton et parpaings de béton à l'état brut.

L'accès au sous-sol est assuré directement du jardin par l'arrière de la propriété au moyen d'une terrasse en béton à l'état brut, encadrée partiellement d'un mur en pierres de taille jointées de ciment.

Sur cette terrasse, je relève la présence d'un groupe extérieur de ballon thermodynamique en état d'usage.

Cet équipement est surmonté d'une évacuation de chaudière basse température alimentée par une cuve de butagaz, laquelle est enterrée au milieu de la zone enherbée du jardin (seul est visible sur cette surface le couvercle d'accès).

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°3 ET 4

La maison est accessible de la voie publique par un chemin gravillonné encadré par une clôture en claustra ancienne, quelque peu affaissée et deux abris anciens édifiés en pierres de taille (accès situé à cheval sur les parcelles cadastrées section AB numéros 414 et 413).

Cette allée est fermée par un portail à deux vantaux en bois électrifié dont la structure est quelque peu vétuste. Les dispositif de fermeture et moteur électrique sont en bon état.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°5 ET 6

L'abri occupant une partie de la parcelle cadastrée section AB numéro 413 et appartenant à est à l'état brut. À l'intérieur, sol en terre battue, murs en moellons de pierre jointoyés de ciment et charpente apparente.

Cet espace est fermé par une porte en tôle s'ouvrant par deux vantaux, l'ensemble l'ancien et vétuste.

Cet espace est éclairé par une fenêtre ancienne également vétuste.

Dans cet espace, je relève la présence d'installations électriques anciennes et vétustes.

À l'avant de la porte d'accès, le sol est couvert d'un dallage en pierres de taille ancien, fissuré et épaufré.

À la suite du portail, je relève la présence d'un espace gravillonné un bon état.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°8 A 10

Au fond de cet espace, présence d'un abri édifié en parpaings de béton à l'état brut et surmonté d'une toiture en tuiles mécaniques en très bon état.

L'accès à cet espace est assuré par une porte réalisée de façon artisanale au moyen d'un film plastique et d'une structure en bois fermée par un simple crochet.

Cet espace est également éclairé par une ouverture calfeutrée à l'aide un simple film plastique fixé sur des tasseaux en bois.

À l'intérieur, cet espace est à état brut (au sol, dalle béton à l'état brut, murs en parpaings de béton à l'état brut et moellons de pierre jointoyés de ciment avec soubassements en béton à l'état brut).

Au plafond, charpente isolée apparente à l'état brut.

Cette pièce dispose d'équipements électriques en état d'usage apparent.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°11 A 13

Donnant directement sur la partie du jardin située au fond à gauche, je relève la présence d'un garage édifié en béton et habillée à l'extérieur de moellons de pierres jointoyés de ciment, l'ensemble surmonté d'une toiture en bac acier avec descentes d'eau et gouttières en PVC en très bon état.

L'accès à cet espace est assuré par une ouverture dépourvue d'huisserie et protégée par un

volet roulant électrique en très bon état.

Cet espace est également accessible par une porte de garage coulissante électrique en parfait état.

Ce local est longé à l'extérieur par un terrasson en béton à l'état brut.

À l'intérieur, le local est à l'état brut (sol et murs en parpaings de béton et béton). La charpente apparente est à l'état brut.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres à simple vantail, en PVC blanc, double vitrage, récentes et en bon état.

En partie droite de cet espace, je relève la présence d'une petite mezzanine dont la structure en bois est à l'état brut.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont récents et en bon état.

Description intérieure

La maison édifiée sur sous-sol partiel et comporte trois niveaux d'habitation.

Sous-sol

Le sous-sol est composé d'une lingerie, des toilettes indépendants et d'une cave.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°24 A 26

Lingerie :

Au sol, revêtement plastifié en état d'usage. Absence de plinthe.

Sur les murs, doublage placoplâtre partiellement couvert de peinture blanche. Les finitions ne sont pas achevées.

Au plafond, structure en béton à l'état brut.

L'accès à cet espace assuré de la terrasse arrière par une porte double en bois exotique et oculus double vitrage supérieur translucide, couverte d'une peinture beige en bon état d'ensemble. Les dispositif de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte est en parfait état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble. Je constate néanmoins que les plastrons des équipements électriques sont manquants.

Au fond cet espace, je relève la présence d'une coupure générale, un compteur Linky et un tableau de disjoncteurs dépourvu de son coffret, en bon état.

Cet espace est chauffé par un radiateur en tôle thermolaqué avec robinet d'alimentation simple en état d'usage.

À droite de la porte d'accès à la cave, je relève la présence d'une alcôve à l'état brut dont la partie du fond est constituée de moellons de pierre jointoyés de ciment apparents.

Cette pièce bénéficie d'une chaudière ventouse de marque FRISQUET en bon état.

À proximité de cet équipement, je relève également la présence d'un adoucisseur d'eau et d'un ballon thermodynamique. Ces équipements sont en bon état d'ensemble.

Dans cette pièce, je relève également la présence d'un évier en faïence blanche alimenté par un robinet col de cygne eau chaude et eau froide en inox en bon état à l'exception de quelques marques d'usure. Cet équipement est installé sur des jambages en plâtre à l'état brut.

À l'arrière de l'évier, les murs sont couverts d'une faïence à joints ciment en bon état.

Au-dessus du lavabo, cette pièce est éclairée par une fenêtre à simple vantail, en bois exotique, double vitrage, couverte d'une peinture beige en bon état d'ensemble. Les dispositif de fermeture et poignée sont en bon état.

Entre cette pièce et les toilettes attenants, le mur dispose d'un système d'éclairage par pavés de verre bicolores en bon état.

Superficie de la pièce : 14.66 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°27 ET 28

Toilettes :

Au sol, revêtement plastifié en état d'usage, encrassé. Absence de plinthe.

Sur les murs, structure plâtre et placoplâtre couverts d'une peinture blanche grossièrement appliquée.

Au plafond, structure béton à l'état brut.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble. Les plastrons des terminaux sont néanmoins manquants.

Cette pièce est accessible par une porte à petits carreaux en bois couverte d'une peinture grise en bon état. Je constate en revanche que plusieurs carreaux de cette porte sont manquants. Les dispositif de fermeture et poignées sont en bon état.

Cette pièce bénéficie d'une cuvette de toilette en faïence blanche à réservoir dorsal deux débits et double abattant en plastique avec mécanisme sanibroyeur en bon état, quelque peu entartrée, particulièrement sur les parois et au fond de la cuvette.

Superficie de la pièce : 1.25m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°29 ET 30

Cave :

Structure voûtée en pierre de taille, ancienne et en bon état.

Au sol, terre battue et massif en plâtre ancien et usagé.

Je relève la présence de vestiges d'anciens escaliers en état médiocre.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Cette pièce est séparée de la lingerie par une porte renforcée en bois ancienne (ancienne porte de chambre froide) en état d'usage. Les dispositif de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte, en bois, est à l'état brut.

Rez-de-jardin

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°31 A 33

Montée d'escalier :

Du sous-sol, l'accès au rez-de-jardin est assuré par un escalier en béton couvert d'une peinture bicolore en état d'usage à l'exception de marques d'usure.

Les murs en partie basse sont couverts d'une faïence à joints ciment style Métro en état d'usage. La partie supérieure est constituée d'une structure en plâtre couverte d'une peinture blanche appliquée grossièrement sur un support irrégulier.

La partie supérieure des escaliers est fermée par une structure en stratifié installée sur une armature métallique en bon état.

Ces escaliers sont fermés sur la cave par une porte à caissons thermomoulée couverte sur ses deux faces d'une peinture bicolore en état d'usage. Les système de fermeture, poignées et verrou à ailette intérieur sont en bon état.

Le mur séparatif situé en partie supérieure des escaliers est agrémenté de deux portes de chambres froides anciennes, en bois, installées à titre décoratif, sur un cadre en bois couvert d'une peinture grise pailletée en bon état.

Le **rez-de-jardin** comporte une cuisine et une pièce de séjour.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°34 A 36

Cuisine :

Au sol, tomettes anciennes en bon état à l'exception de quelques chocs et fissures. Les joints de ce revêtement sont légèrement jaunis.

Sur les murs, pour partie, moellons de pierre jointoyés de ciment, pour autre partie, revêtement taloché et enfin doublage de placoplâtre et structure plâtre couverts d'une peinture blanche, l'ensemble en très bon état.

Le mur en moellons de pierre bénéficie d'une ouverture correspondant à une ancienne fenêtre laissée à l'état brut.

Au plafond, charpente apparente en bois à l'état brut et remplissages en plâtre couverts d'une peinture blanche, l'ensemble en très bon état.

Cette pièce est éclairée par trois fenêtres à simple vantail, en PVC blanc, double vitrage, avec mécanismes à oscillo-battants en parfait état d'ensemble.

Cette pièce est accessible directement de la terrasse latérale par une porte-fenêtre en PVC blanc en parfait état. Les dispositifs de fermeture et poignées sont en très bon état. Autour de cette ouverture, je relève la présence de finitions par cornières métalliques en très bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en parfait état d'ensemble.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en tôle avec robinet thermostatique dont le thermolaquage est quelque peu jauni.

Cette pièce bénéficie d'un ensemble de meubles intégrés en stratifié avec poignées de tirage intégrées en bon état d'ensemble.

Ce mobilier est surmonté d'un plan de travail en L en lamellé de bois vitrifié en état d'usage à l'exception de quelques marques d'usure.

À l'arrière du plan de travail, je relève la présence d'une crédence carrelée à joints ciment blanc en bon état.

Je note la présence d'un appui de fenêtre assorti au plan de travail, en bon état.

Dans le prolongement du plan de travail, à droite, fermant la montée d'escaliers, présence de compartiments en stratifié présentant plusieurs chocs et dégradations.

À l'extrémité de cette structure, les escaliers menant au sous-sol sont fermés par une porte basculante de même nature présentant également quelques chocs.

Intégré au plan de travail, la cuisine dispose d'un évier en résine à deux vasques et paillasse latérale rainurée alimentée par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide en inox avec douchette intégrée en bon état.

Au-dessus de l'espace réservé à la gazinière, la cuisine dispose d'une hotte aspirante en métal brossé en parfait état.

Au-dessus de cet équipement, je note la présence d'une ventilation fermée par une grille métallique en état d'usage.

À l'arrière de la porte d'accès, je relève la présence d'une colonne de rangement assortie au reste du mobilier, s'ouvrant par deux portes en très bon état.

Superficie de la pièce : 19.97m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°37 A 39

Pièce de séjour :

Au sol, tomettes anciennes, en bon état.

Les plinthes partielles en stratifié sont en état d'usage. Je constate néanmoins que certaines longueurs de plinthes sont manquantes.

Sur les murs, pour partie, moellons de pierre jointoyés de ciment et, pour autre partie, structure plâtre couverte d'une peinture blanche en très bon état.

À noter également la présence d'une colonne de soutènement en pierres de taille récente et en très bon état.

Au plafond, charpente apparente en bois à l'état brut et remplissages en plâtre couverts d'une peinture blanche, l'ensemble en très bon état.

Cette pièce est éclairée par une porte-fenêtre à simple vantail et mécanisme à oscillo-battant, en PVC blanc, double vitrage, récente et en parfait état. Cette huisserie est surmontée d'un linteau constitué de poutres anciennes en parfait état. Je relève également la présence de deux châssis fixes de même nature en très bon état. Ces structures fixes sont surmontées de linteaux en poutres anciennes également en parfait état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont récents et en très bon état.

Cet espace est chauffé par un radiateur électrique de marque ATLANTIC récent et en très bon état.

Dans cette pièce, je relève la présence d'un insert fermé intégré dans une structure en doublage de placoplâtre avec ventilation supérieure. L'installation récente est en bon état d'ensemble. L'habillage de placoplâtre peint situé autour de cet insert est néanmoins encrassé. Autour de cet équipement, au sol je relève la présence d'un entourage d'agrément en galets blancs.

Superficie de la pièce : 32.05 m².

Premier étage

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°40 A 42

Montée d'escaliers :

L'accès au premier étage est assuré par un escalier en béton récent, habillé d'un carrelage jointé de ciment et des nez de marche en bois avec rampe métallique peinte en gris, l'ensemble en très bon état.

Les murs sont constitués de moellons de pierre jointoyés de ciment et d'un revêtement un taloché en bon état.

Les équipements électriques situés dans cette montée d'escalier sont récents et en très bon état.

Le **premier étage** est constitué d'un palier, deux chambres, une salle de bain et une salle d'eau.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°43 ET 44

Palier :

Au sol, stratifié imitation parquet bateau en bon état.

Les plinthes partielles sont en bois, vernies, en bon état.

Sur les murs, moellons de pierre jointoyés de ciment et doublage de placoplâtre couverts d'une peinture beige avec cornières de finition, l'ensemble en très bon état.

À noter la présence de poutres et de structures métalliques de renfort apparentes en bon état.

Au plafond, doublage de placoplâtre avec éclairage intégré, couvert d'une peinture blanche en très bon état.

Cet espace est protégé sur les escaliers par une rambarde métallique assortie à la rampe de ce dernier, en très bon état. Sous cette rampe, le long de la trémie, je relève la présence de cornières de finition en acier galvanisé en très bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont récents et en très bon état.

Superficie de la pièce : 3.23 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°45 A 48

Chambre numéro 1 :

Au sol, stratifié imitation parquet bateau récent et en bon état.

Les plinthes partielles sont en bois, vernies, en bon état.

Sur les murs, moellons de pierre jointoyés de ciment, revêtement taloché et doublage de placoplâtre peint, en bon état d'ensemble.

À noter la présence de poutres et de renforts métalliques apparents en bon état.

Au plafond, poutres anciennes apparentes à l'état brut et remplissages en plâtre couverts d'une peinture blanche en très bon état.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte à caissons en bois exotique vernie en très bon état. Les dispositif de fermeture et poignées sont en très bon état. Le cadre de porte, de même nature, est en parfait état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont récents et en bon état.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres en bois et double vitrage (l'une à deux vantaux et l'une à simple vantail), couvertes d'une peinture blanche quelque peu noircie. Les dispositifs de fermeture et poignées sont en bon état.

Dans cet espace, je relève la présence d'une penderie intégrée dont l'entourage est constitué de poutres anciennes à l'état brut. À l'intérieur, présence d'aménagements et rayonnages en stratifié en bon état.

Superficie de la pièce : 18.66 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°49 A 51

Salle de bain :

Au sol, stratifié imitation parquet bateau bon état. Absence de plinthe.

Sur les murs, pour partie, revêtement taloché et moellons de pierre apparent et, pour autre partie, faïence à joints ciment blanc avec bandeau intermédiaire en très bon état.

Dans cette pièce, je relève la présence d'une structure de soutien métallique apparente en bon état.

Au plafond, doublage de placoplâtre avec éclairage intégré, couvert d'une peinture blanche en bon état.

Cet espace est accessible directement de la chambre numéro 1 par une porte à caissons thermomoulée couverte sur ses deux faces d'une peinture grise usagée, particulièrement au niveau de sa tranche. Les poignées sont en bon état. Le dispositif de fermeture est hors d'usage. Cette porte dispose de sa clef.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre basse en bois, double vitrage dépoli, couverte d'une peinture blanche en état d'usage, mais grisée. Les dispositif de fermeture et poignée sont en bon état. Cette fenêtre est surmontée d'une poutre ancienne à l'état brut.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Cet espace est chauffé par un radiateur de type sèche-serviette en métal thermolaqué avec robinet d'alimentation simple en bon état.

Cette pièce dispose d'une cuvette de toilette en faïence blanche à réservoir dorsal deux débits et double abattant en plastique en très bon état.

Je relève également la présence d'une cabine de douche à l'italienne dont le bac receveur carrelé à joints ciment blanc avec évacuation intégrée est en bon état d'ensemble. Cette cabine est fermée en partie latérale par une paroi en verre translucide sur structure métallique en bon état. La cabine est alimentée par un robinet thermostatique eau chaude et eau froide avec flexible, pomme, colonne et ciel de douche en très bon état, légèrement entartrés.

En angle, je relève également la présence d'une baignoire en résine blanche alimentée par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide en inox avec flexible et pomme de douche en très bon état. Le bouchon de bonde est manquant. À l'avant de cette baignoire, présence d'un tablier en PVC en état d'usage.

Autour des équipements sanitaires, je constate que les joints d'étanchéité en silicone blanc sont en bon état.

Enfin, cet espace bénéficie d'un lavabo posé en faïence blanche alimenté par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide. La robinetterie est installée sur un massif carrelé avec cornières de finition en très bon état.

Le lavabo repose sur un meuble en plâtre habillé de carrelage et de cornières en très bon état.

Surmontant l'ensemble et fixé directement à la faïence murale, la salle de bain dispose d'un

miroir bon état.

Entre la cabine de douche et la baignoire, la salle de bain bénéficie d'une alcôve en doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche au sein de laquelle ont été aménagés des rayonnages en bois en bon état.

Superficie de la pièce : 8.26 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°52 A 54

Chambre numéro 2 :

Au sol, stratifié imitation parquet bateau en bon état.

Les plinthes partielles sont en bois, vernies, en bon état à l'exception de quelques longueurs de plinthes manquantes.

Sur les murs, moellons de pierres jointoyés de ciment et doublage de placoplâtre couvert d'une couche de peinture pailletée, l'ensemble en bon état à l'exception de quelques chocs en partie basse de la surface en doublage de placoplâtre.

En soupente, frissette de sapin vernie et poutres apparentes en bon état.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte à caissons, en bois exotique, vernie, en bon état. Les dispositif de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte, de même nature, est en bon état. À l'arrière de la porte, présence d'une marche en béton à l'état brut. Cette porte est surmontée d'une structure en poutres anciennes à l'état brut.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Cette chambre est éclairée par une fenêtre de toit en bois, vernie, double vitrage avec store occultant manuel, l'ensemble en bon état. Les dispositif de fermeture et poignée sont en bon état.

Cette pièce est également éclairée par une petite fenêtre à simple vantail, en bois exotique et double vitrage, couverte d'une peinture beige en très bon état. Autour de cette huisserie, présence d'un habillage par cornières de bois vernies en très bon état.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique récent et en très bon état.

À gauche de cet équipement, je relève la présence de plusieurs prises partiellement arrachées et de câbles dépourvus de terminal.

Superficie de la pièce : 5.43 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°55 ET 56

Salle d'eau :

Au sol, stratifié imitation parquet bateau en bon état. Absence de plinthe.

Sur les murs, pour partie, moellons de pierre jointoyés de ciment et, pour autre partie, faïence à joints ciment en très bon état.

En soupente, doublage de placoplâtre avec éclairage intégré, couvert d'une peinture blanche en très bon état.

À noter la présence d'une poutre apparente à l'état brut.

Cette pièce est accessible de la chambre numéro 2 par une ouverture dépourvue d' huisserie dont le cadre est habillé de cornières de bois en sapin vernies en bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en bon état d'ensemble.

Cette salle d'eau est chauffée par un petit radiateur en tôle thermolaqué avec robinet d'alimentation simple en bon état.

Cette pièce bénéficie d'une cuvette de toilette suspendue en faïence blanche deux débits et double abattant en plastique en très bon état.

À noter également la présence d'une cabine de douche dont le bac receveur en faïence blanche est installé sur un massif carrelé, l'ensemble en état d'usage, quelque peu entartré. Le cache de l'évacuation de bonde est manquant. À droite de cette cabine, présence d'un muret habillé d'une faïence en état d'usage. Cette cabine est alimentée par un robinet thermostatique eau chaude et eau froide avec flexible, pomme et colonne de douche en état d'usage. Les joints d'étanchéité situés au bas de cet équipement sont en bon état d'ensemble. Cette cabine est fermée par un simple rideau.

Superficie de la pièce : 1.15 m².

Deuxième étage

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°57 ET 58

Montée d'escalier :

L'accès au deuxième étage est assuré par un escalier récent en acier galvanisé avec rampe assortie, en très bon état.

Les plinthes partielles sont en bois, vernies, en parfait état.

Sur les murs, moellons de pierre jointoyés de ciment et doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche en bon état.

En soupente, doublage de placoplâtre avec éclairage intégré, couvert d'une peinture blanche en très bon état.

Les équipements électriques situés dans cet escalier sont en bon état d'ensemble.

Le **deuxième niveau** comporte un palier de distribution et une chambre.

CLICHE PHOTOGRAPHIQUE N°59

Palier :

Au sol, stratifié imitation parquet en bon état.

Les plinthes sont en bois, vernies, en bon état.

Sur les murs et en soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture bicolore en très bon état.

Cet espace est éclairé par une fenêtre de toit en bois, vernie, double vitrage et rideau occultant en bon état d'ensemble. Les dispositif de fermeture et poignée sont en très bon état.

Le palier est protégé sous les escaliers par une rambarde assortie à la rampe de ce dernier, en très bon état. Au bas cette structure, je relève la présence de cornières en bois et acier galvanisé en parfait état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en bon état d'ensemble.

Absence de dispositif de chauffage.

Superficie de la pièce : 1.38 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°60 A 62

Chambre numéro 3 :

Au sol, stratifié imitation parquet en très bon état.

Les plinthes sont en stratifié, assorties au revêtement de sol, en bon état.

Sur les murs, pour partie, plaquettes de pierre jointoyées de ciment et doublage de placoplâtre couvert d'une peinture bicolore, l'ensemble en très bon état.

En soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche et poutres anciennes apparentes en très bon état.

L'accès à cette pièce est assuré du palier par une porte à caissons en bois exotique, vernie, en bon état d'ensemble. Les dispositif de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte, de même nature, est en parfait état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Cet espace est chauffé par un radiateur en tôle thermolaqué avec robinet thermostatique en parfait état.

Dans un angle de la pièce, je relève la présence d'un boîtier d'alarme centrale récent et en très bon état.

Au bas d'une poutre apparente, je relève la présence de deux arrivées d'eau non raccordées.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit en bois, vernie, double vitrage avec store occultant manuel en très bon état. Les dispositif de fermeture et poignée sont en bon état.

Superficie de la pièce : 9.75 m².

Les superficies des pièces sont données à titre indicatif et ne sauraient servir de base à un calcul de superficie conforme aux dispositions de la Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 dite « Loi CARREZ ».

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Identité des occupants : ©AVOVENTES.FR

Nature des droits dont les occupants se prévalent : propriétaire

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Signatures des personnes dont le concours a été rendu nécessaire et ce conformément aux dispositions de l'article L142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
		DIAGNOSTIQUEUR	

___62___ photographies sont annexées au présent Procès Verbal de description.

Et de tout ce que dessus, je dresse le présent Procès Verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :

Droit Fixe – Article A444-10	221.36	
Vacation – Article A444-18	300.00	
Déplacement – Article A444-48	9.40	
Sous total HT	530.76	
TVA à 20 %	106.15	
TOTAL TTC	636.91	€ TTC



Jean-Baptiste COULON



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5

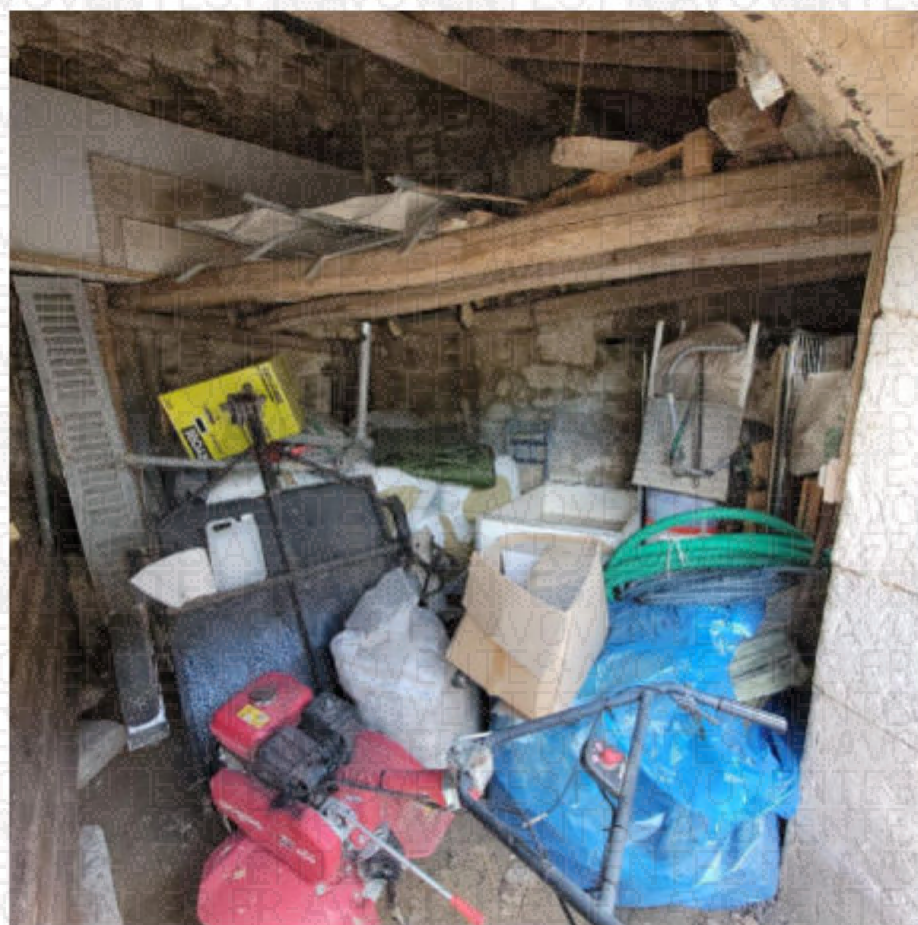


Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9

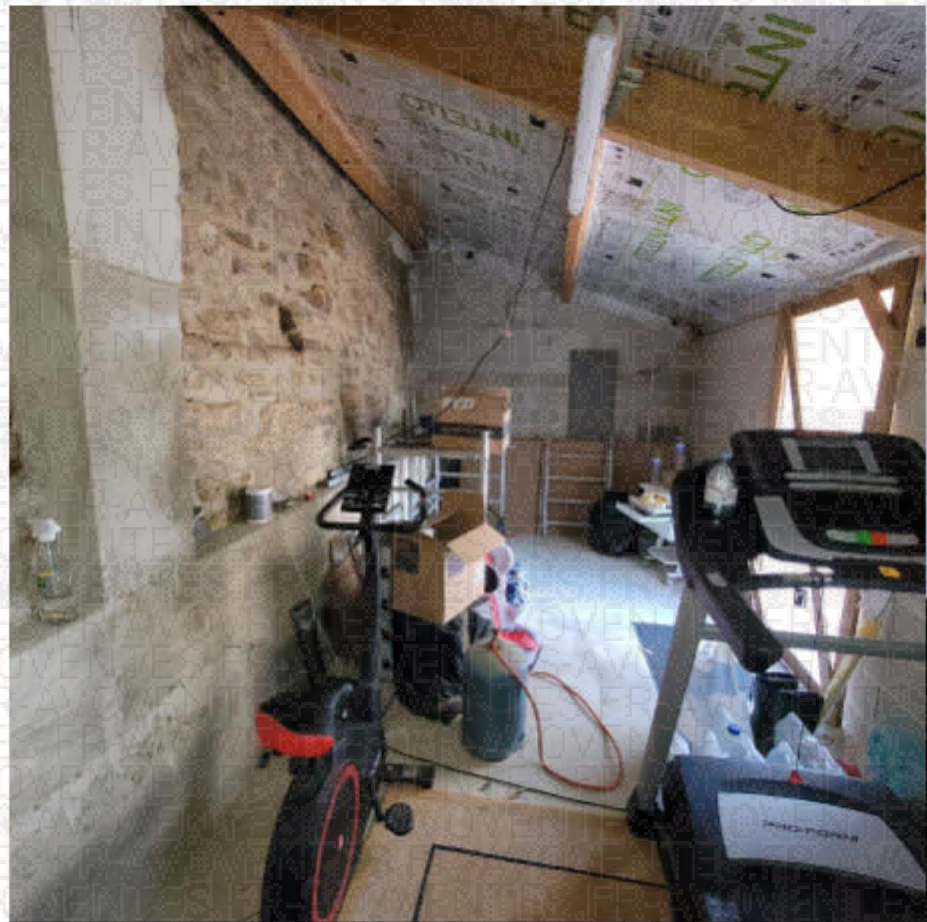


Photo 10



Photo 11

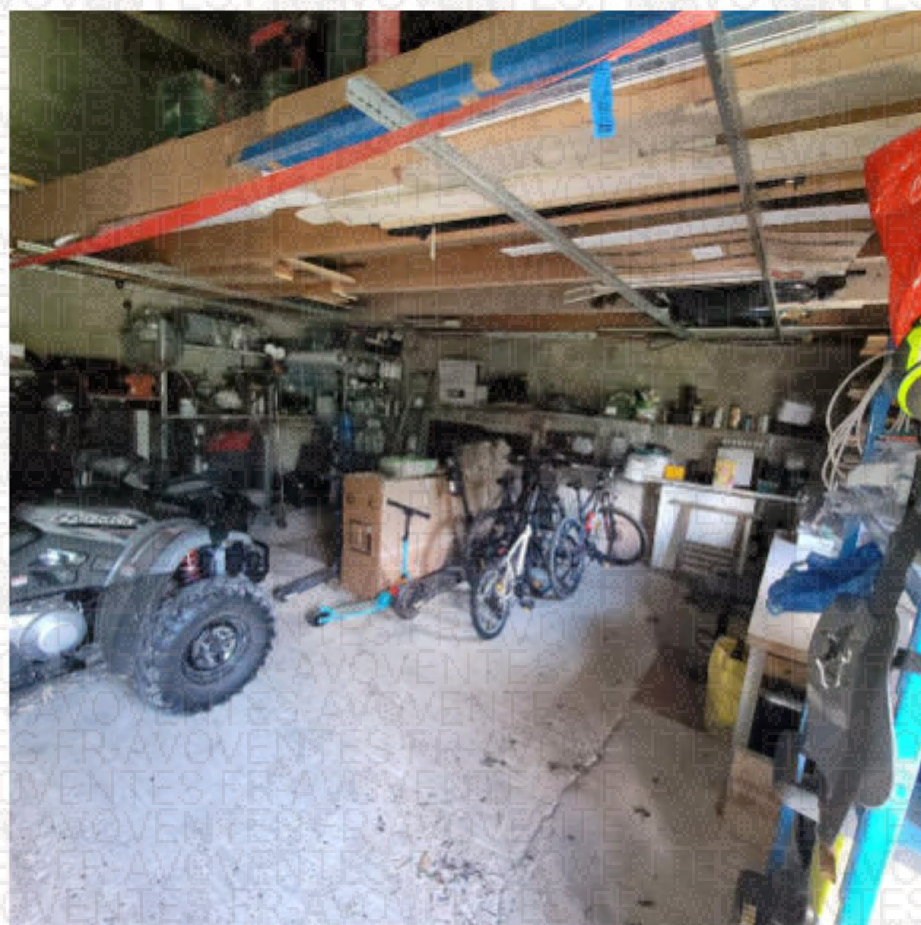


Photo 12

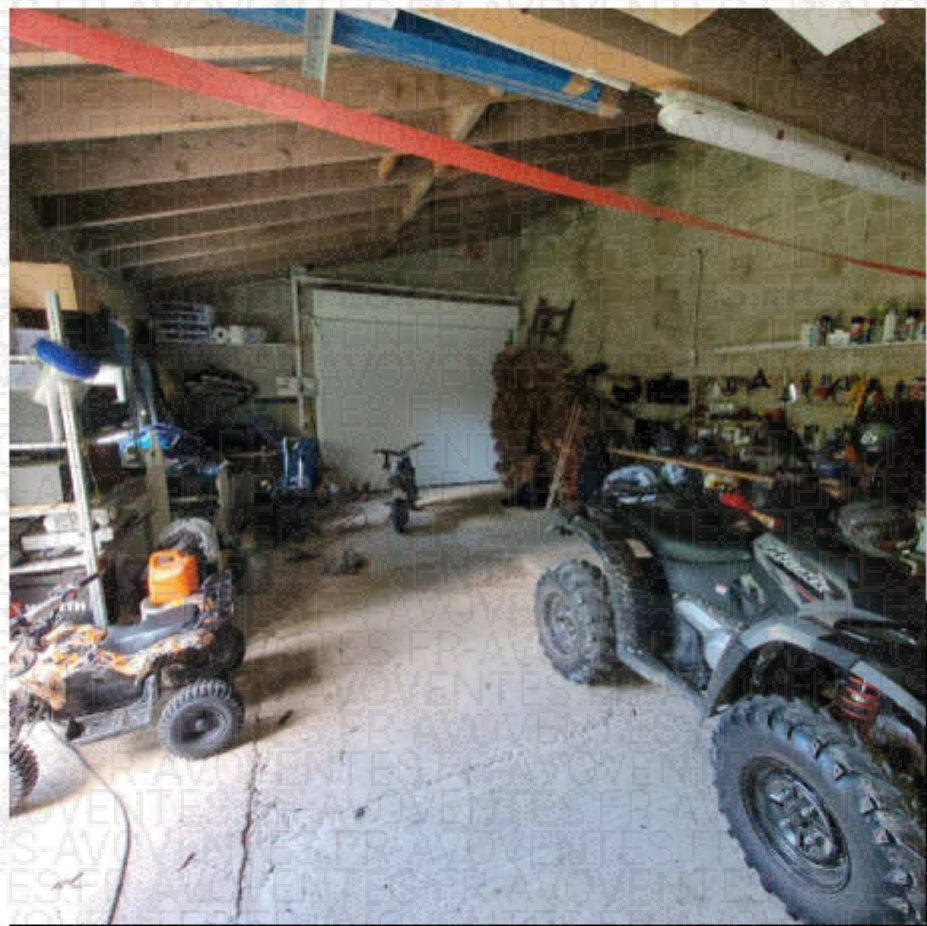


Photo 13



Photo 14



Photo 15



Photo 16



Photo 17



Photo 18



Photo 19



Photo 20

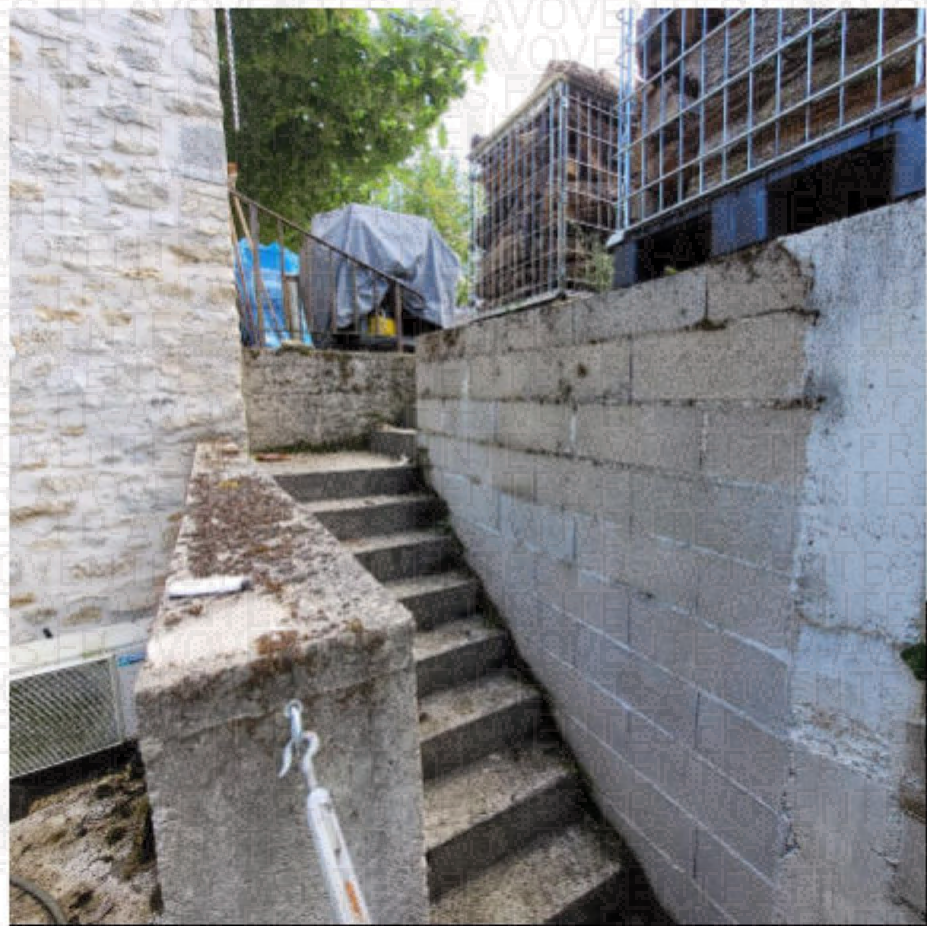


Photo 21



Photo 22



Photo 23

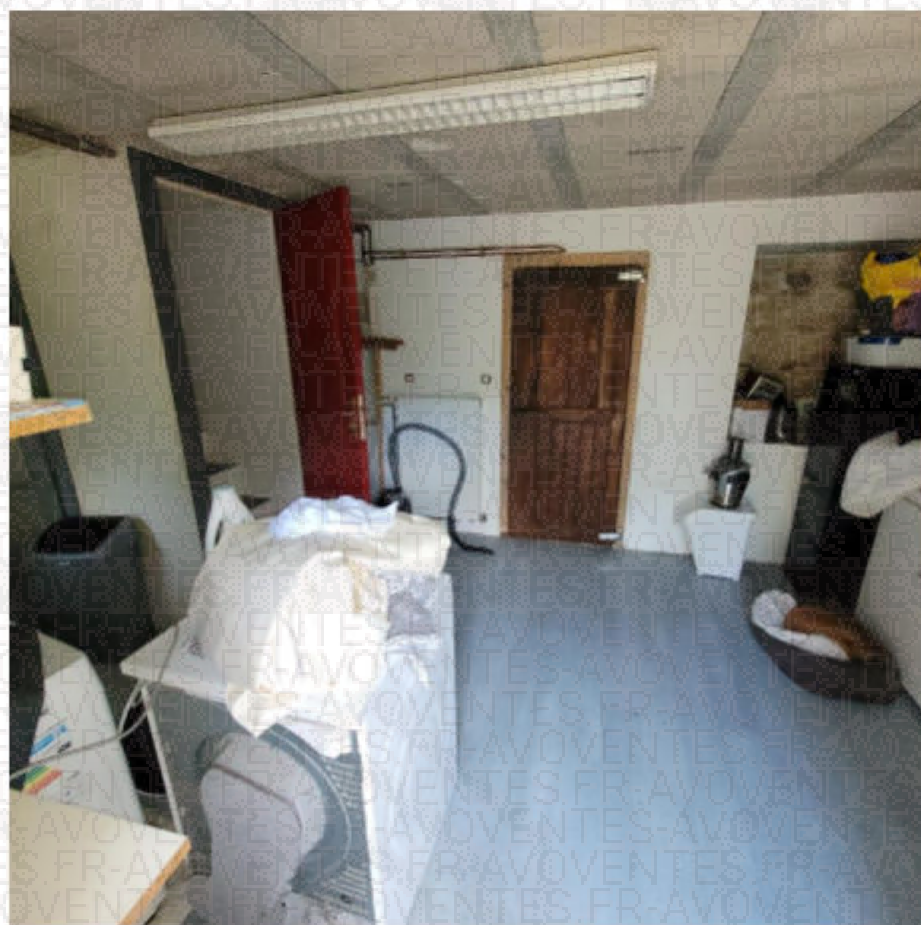


Photo 24

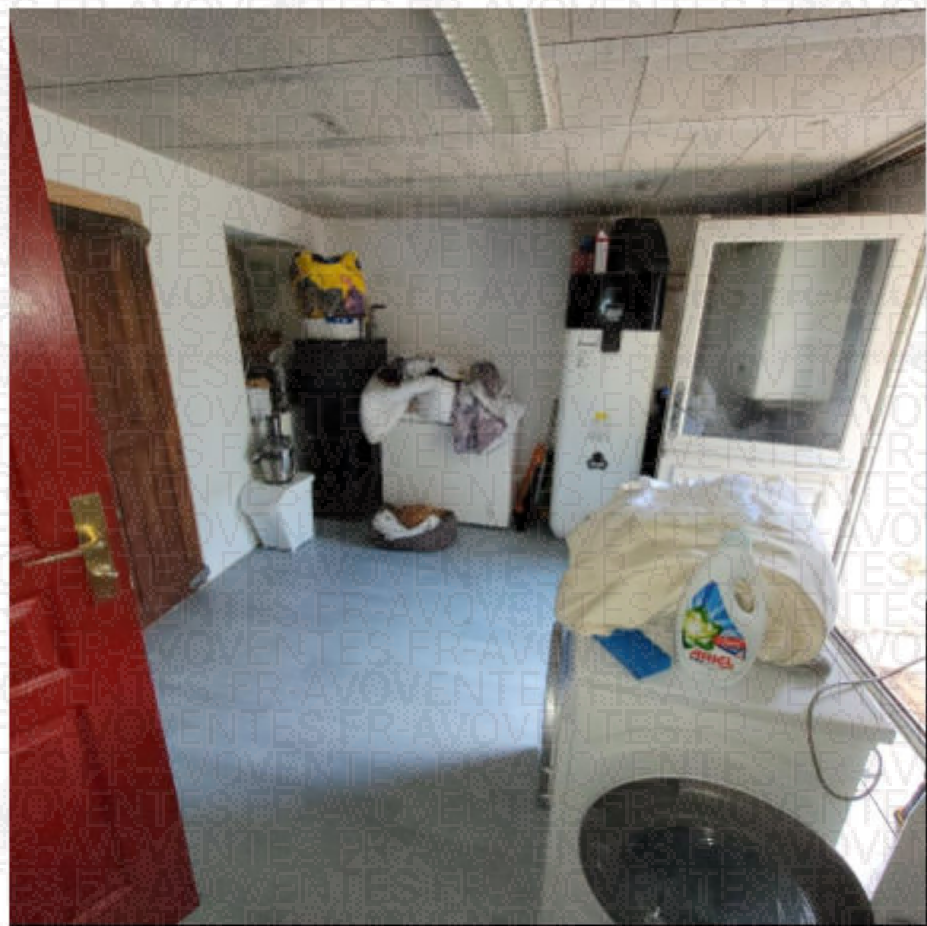


Photo 25



Photo 26

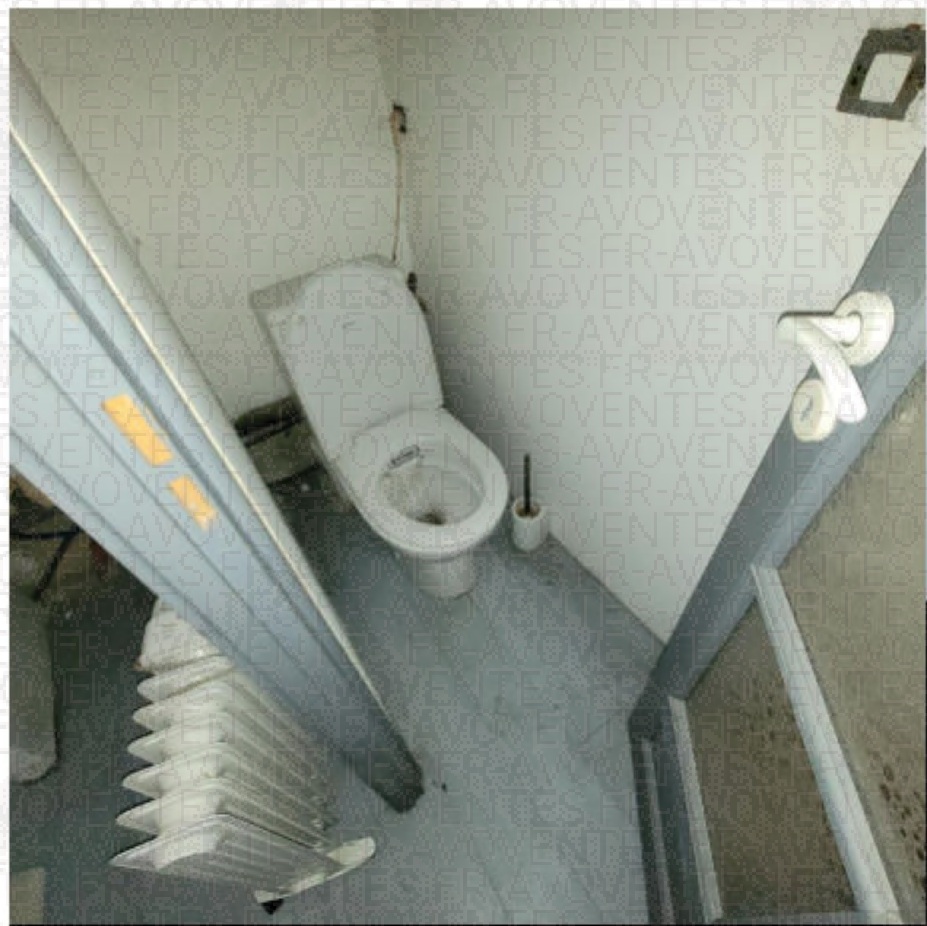


Photo 27



Photo 28



Photo 29



Photo 30



Photo 31



Photo 32



Photo 33



Photo 34



Photo 35



Photo 36



Photo 37

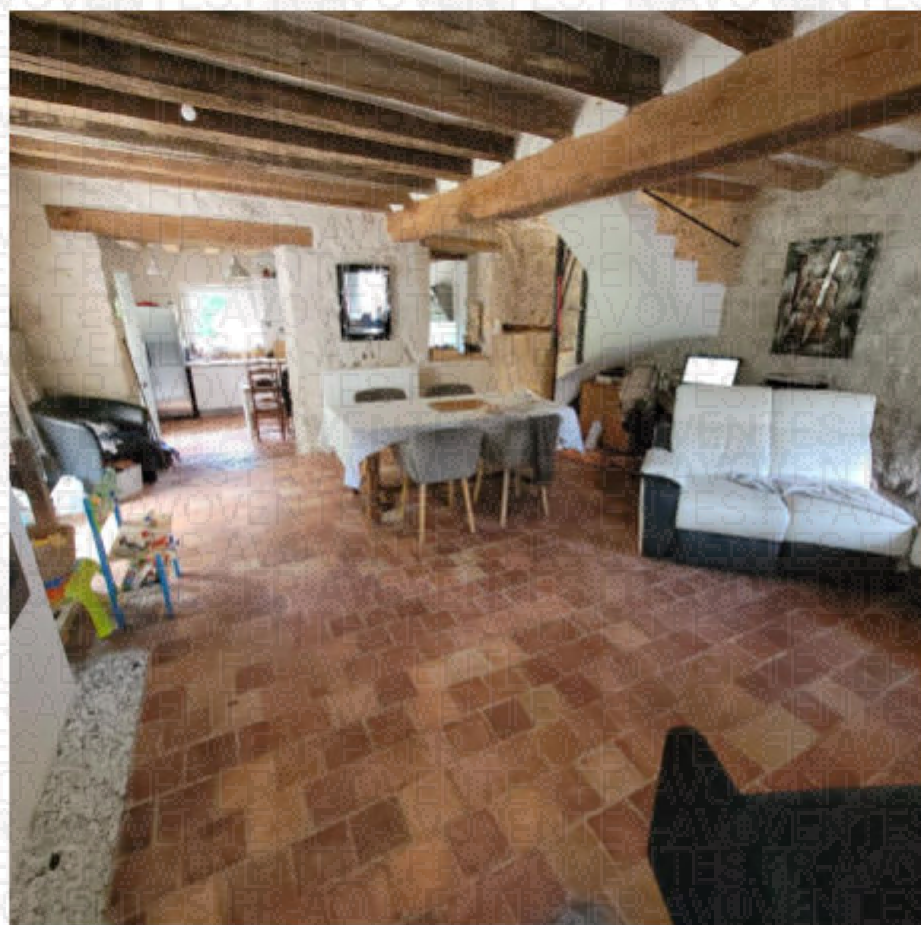


Photo 38



Photo 39

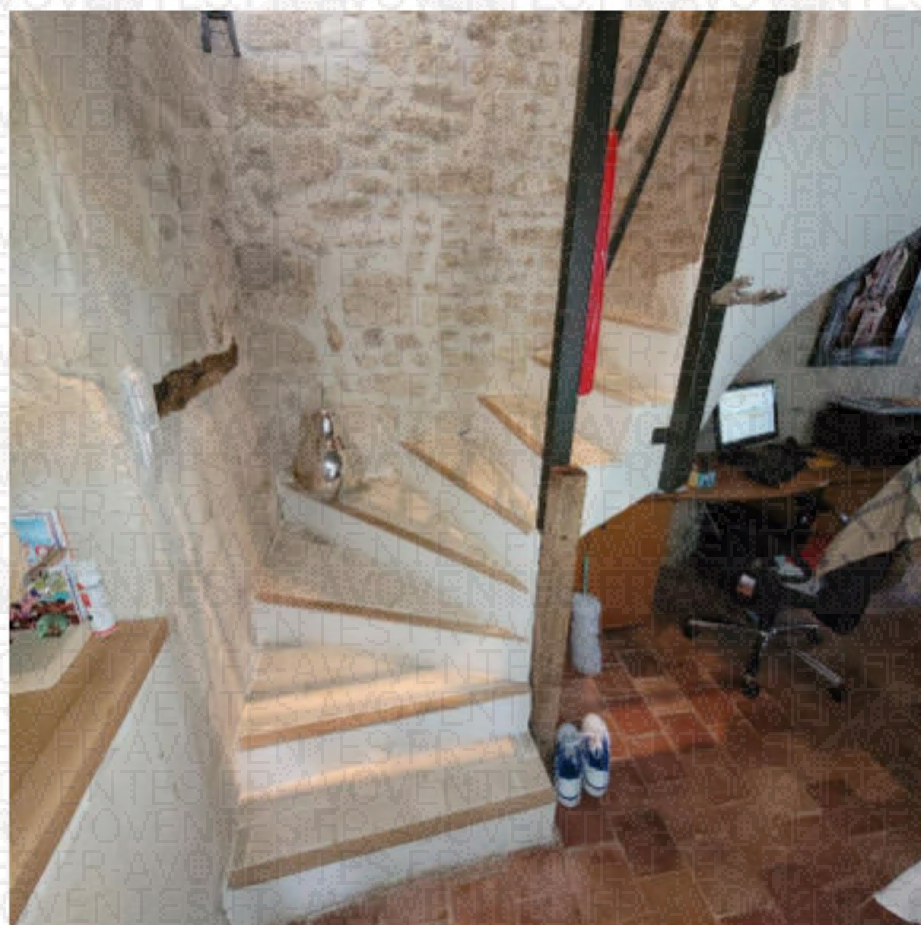


Photo 40



Photo 41

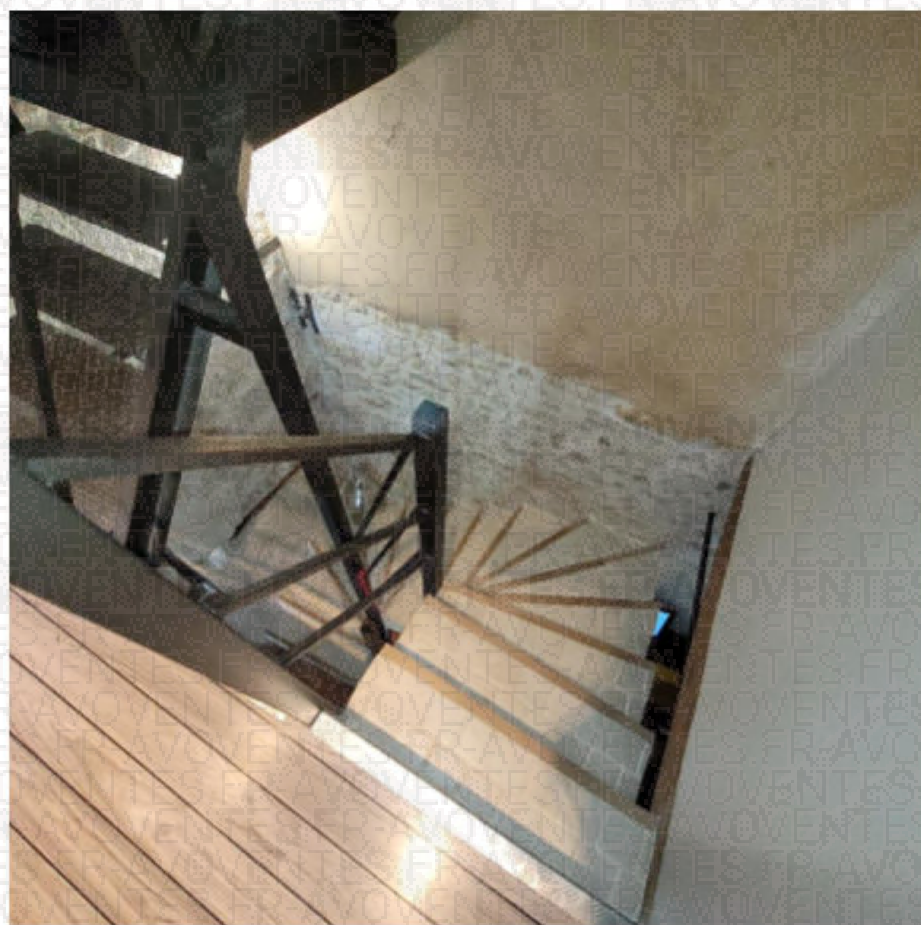


Photo 42



Photo 43



Photo 44



Photo 45



Photo 46

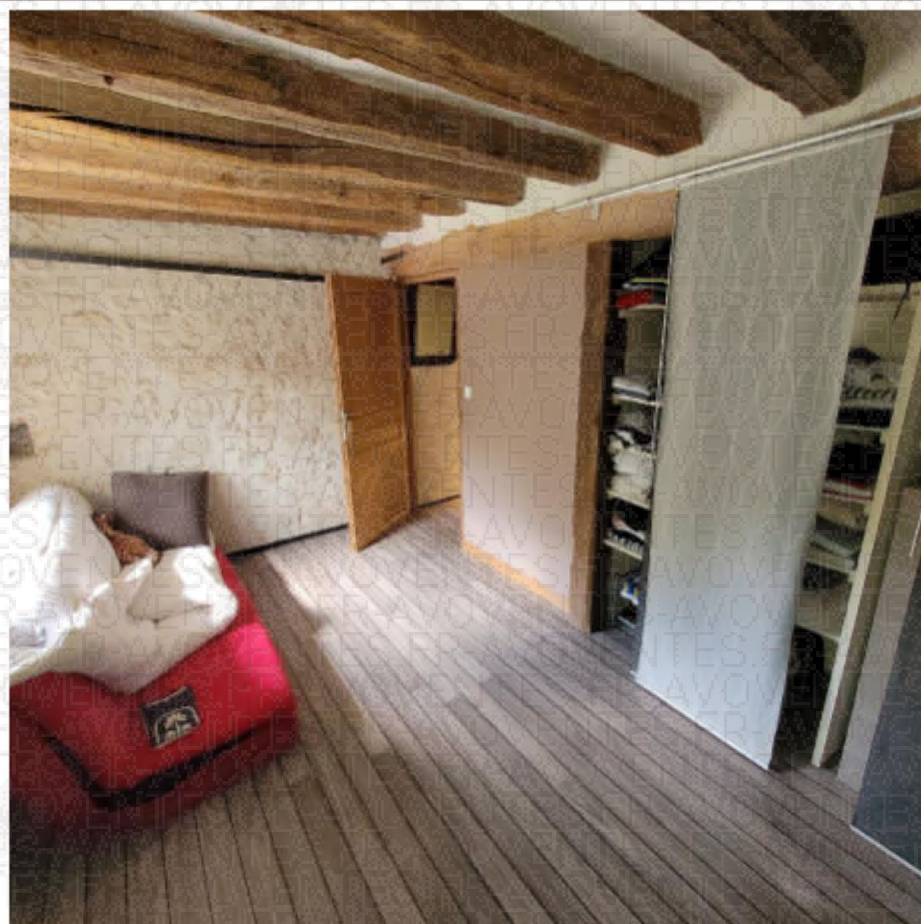


Photo 47



Photo 48

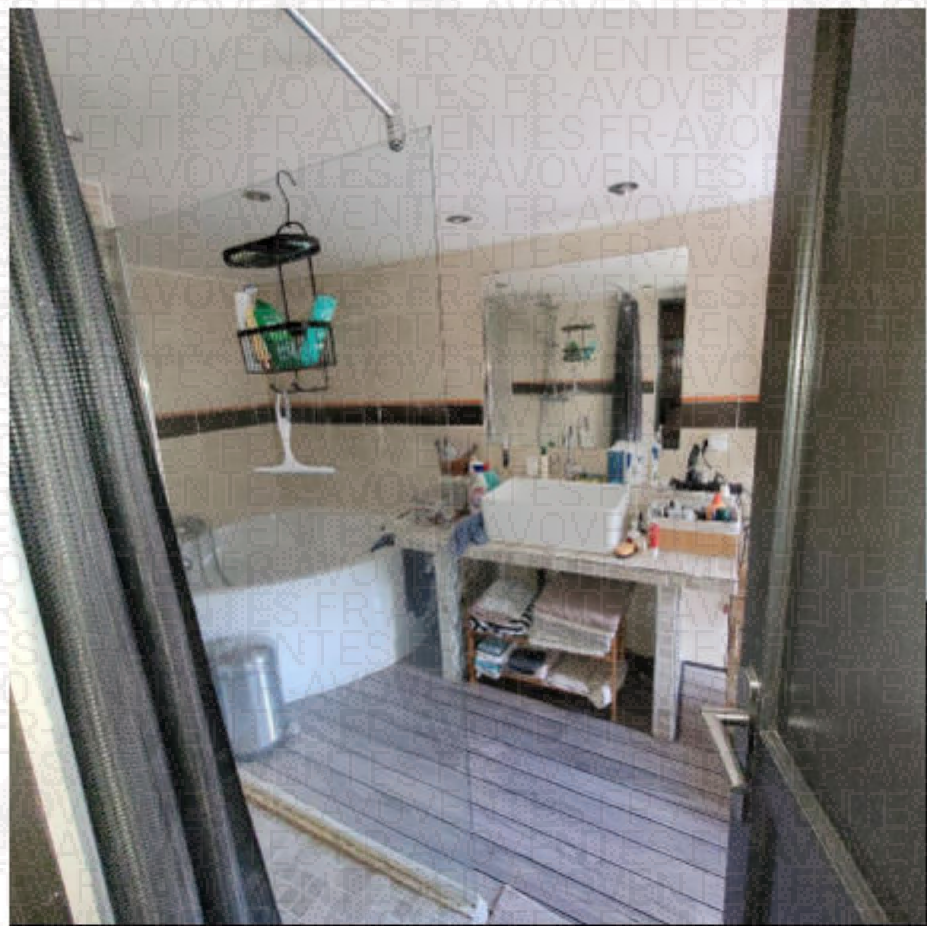


Photo 49



Photo 50



Photo 51

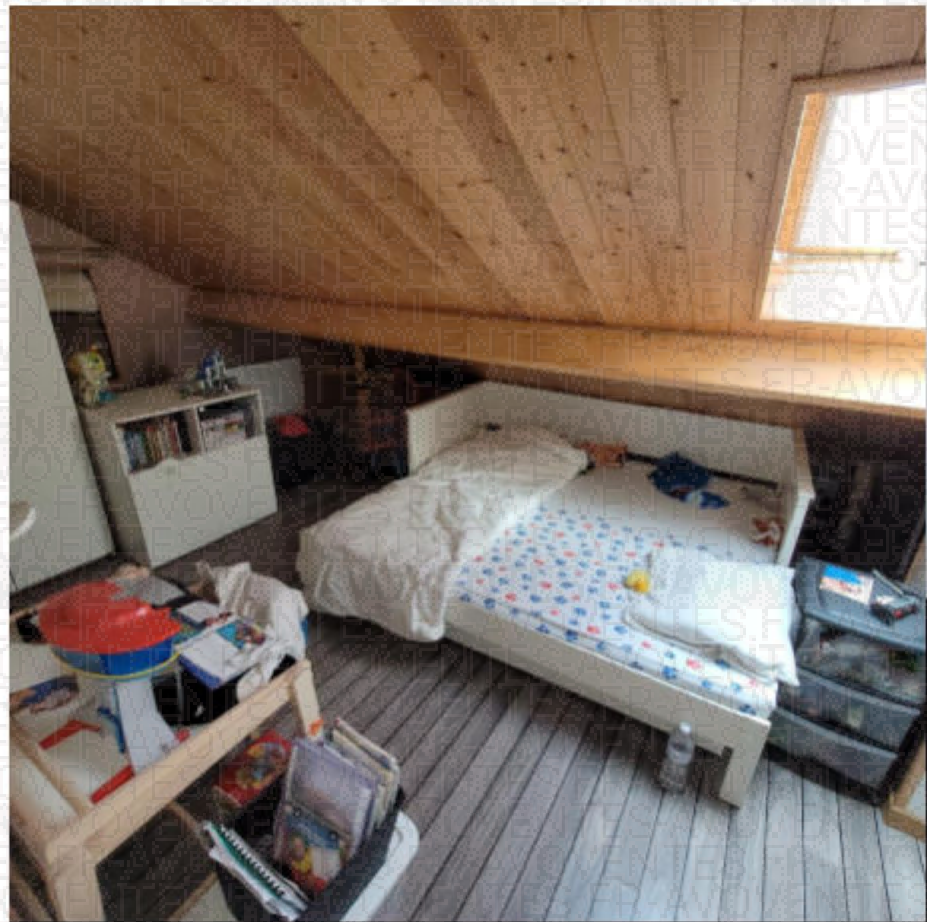


Photo 52



Photo 53

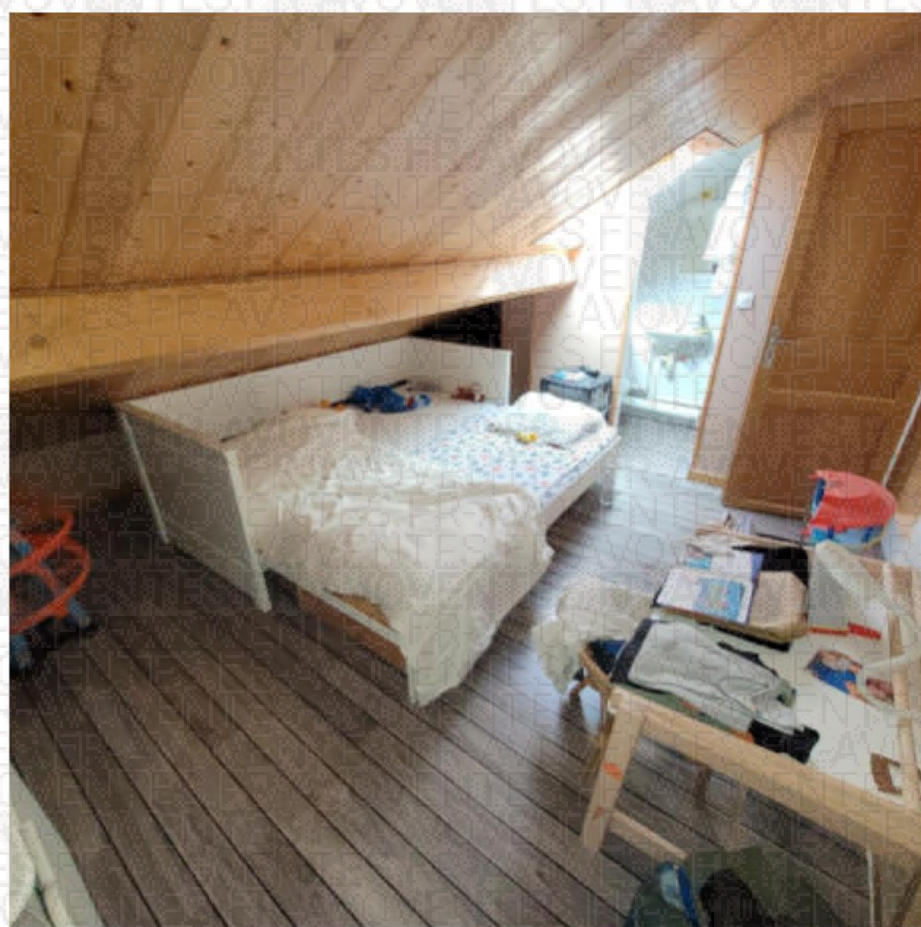


Photo 54

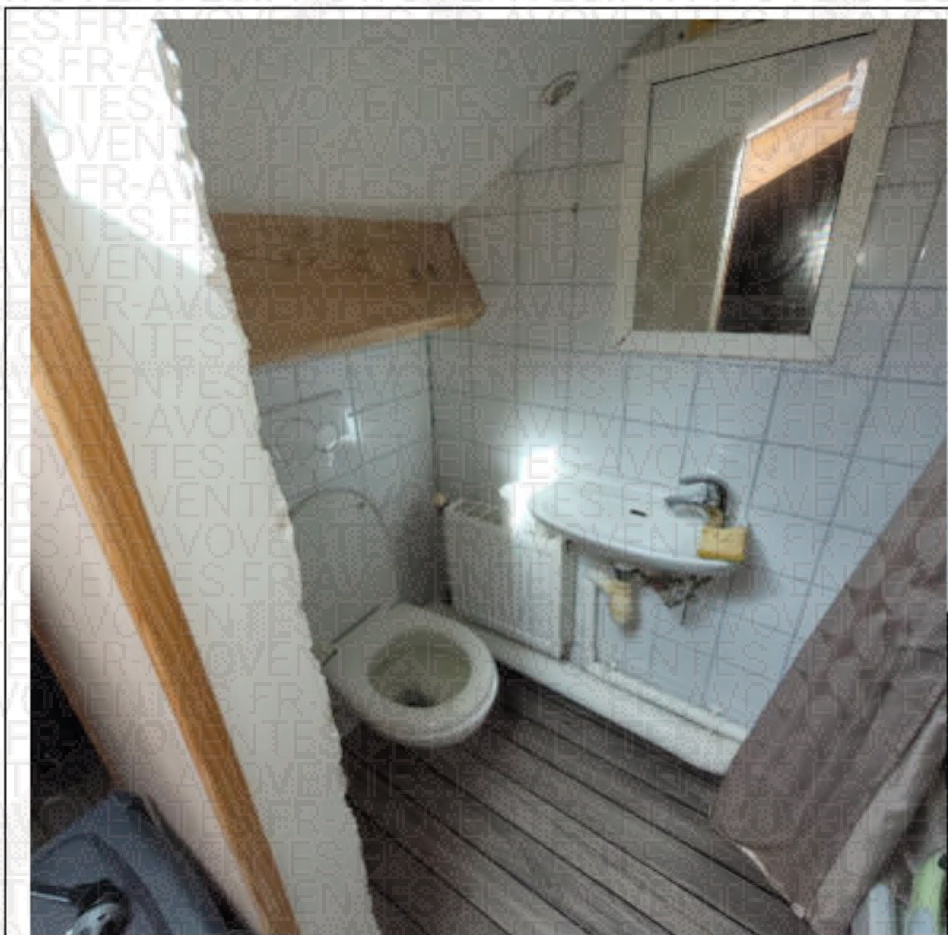


Photo 55

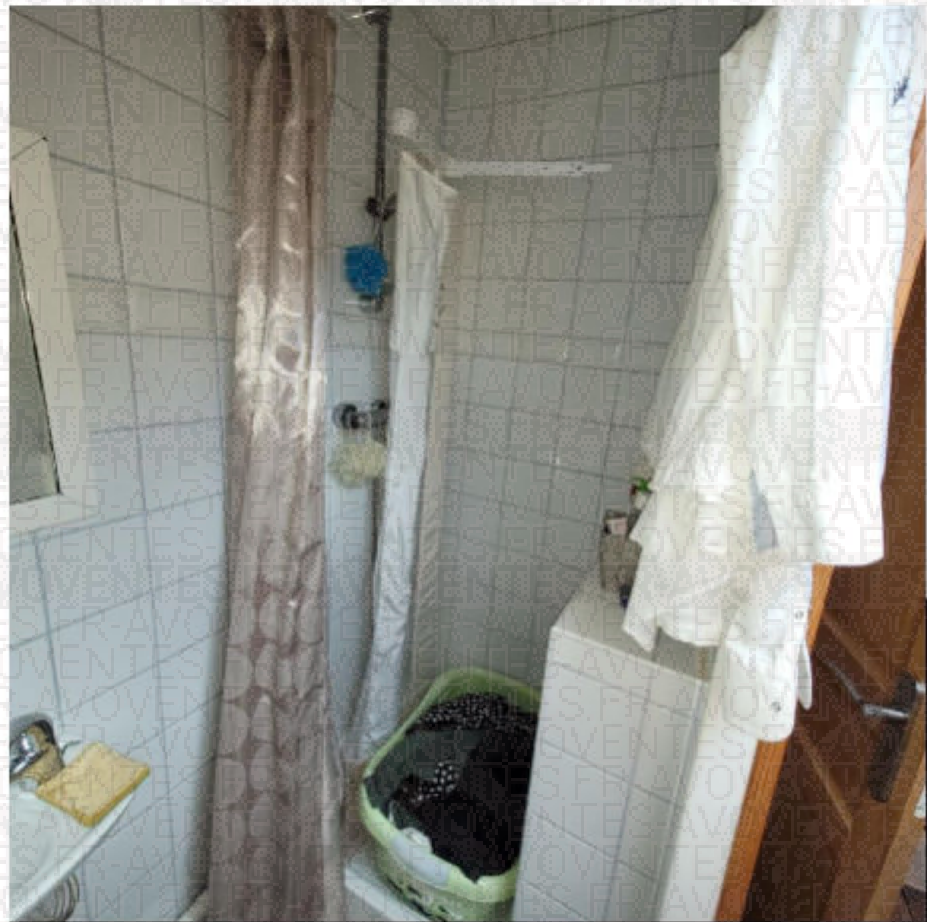


Photo 56



Photo 57

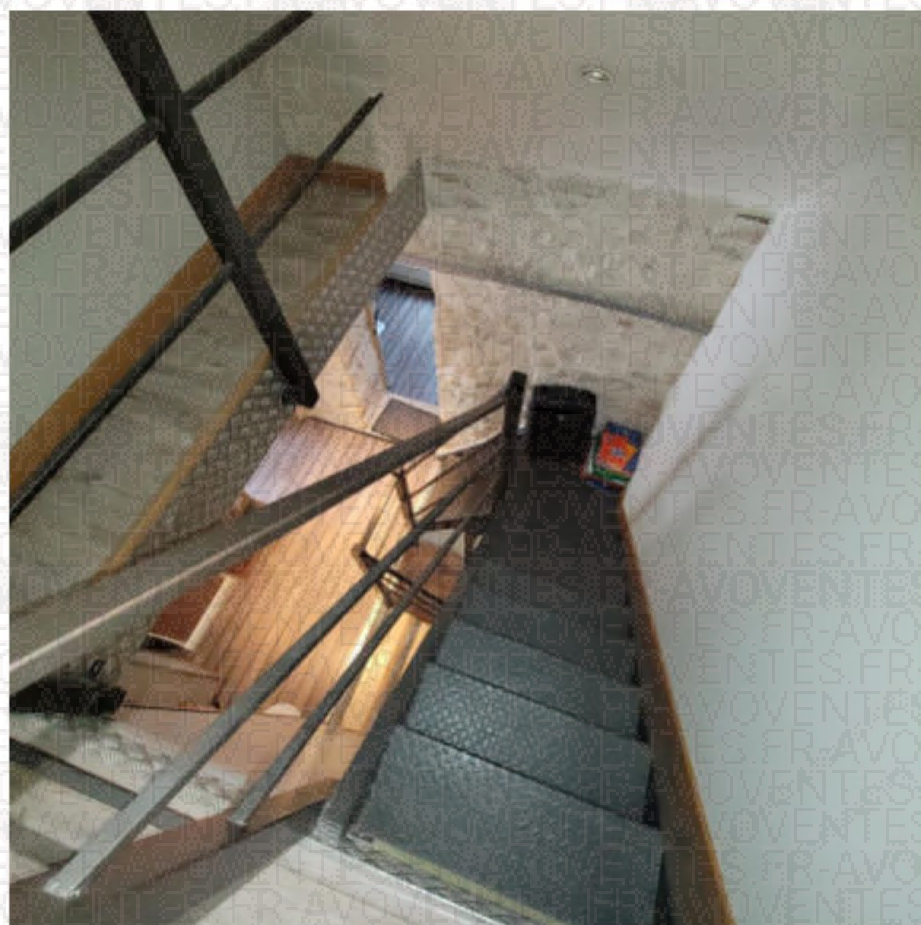


Photo 58

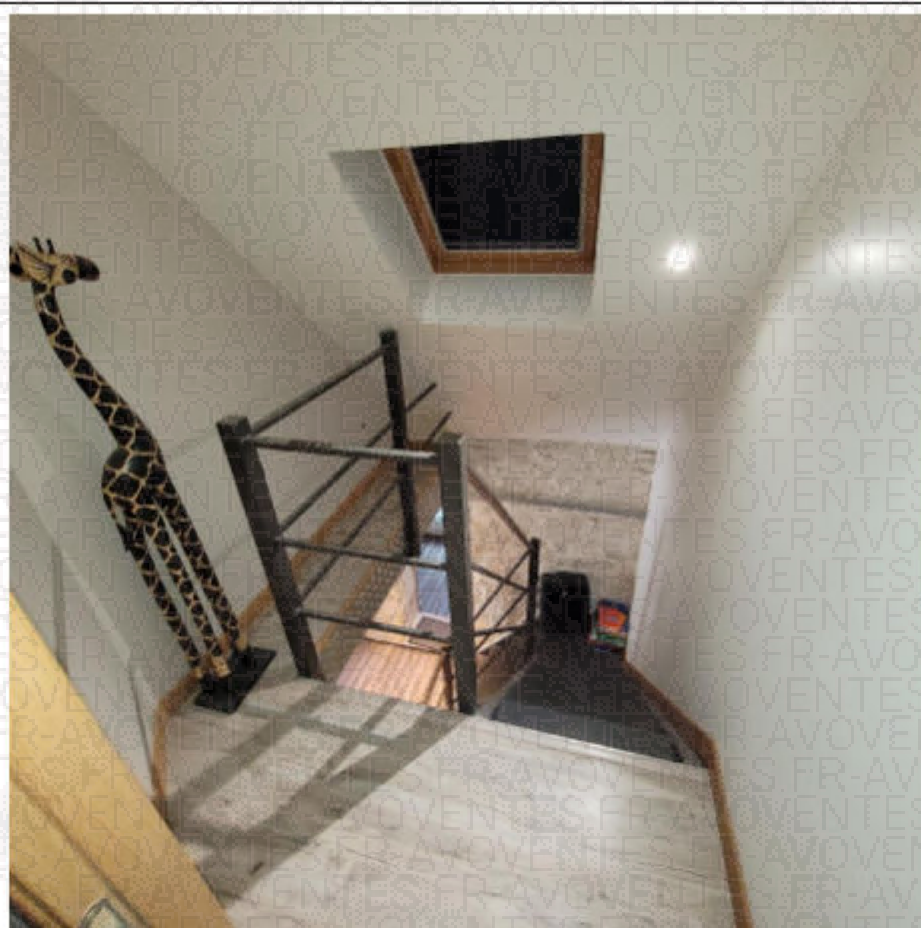


Photo 59

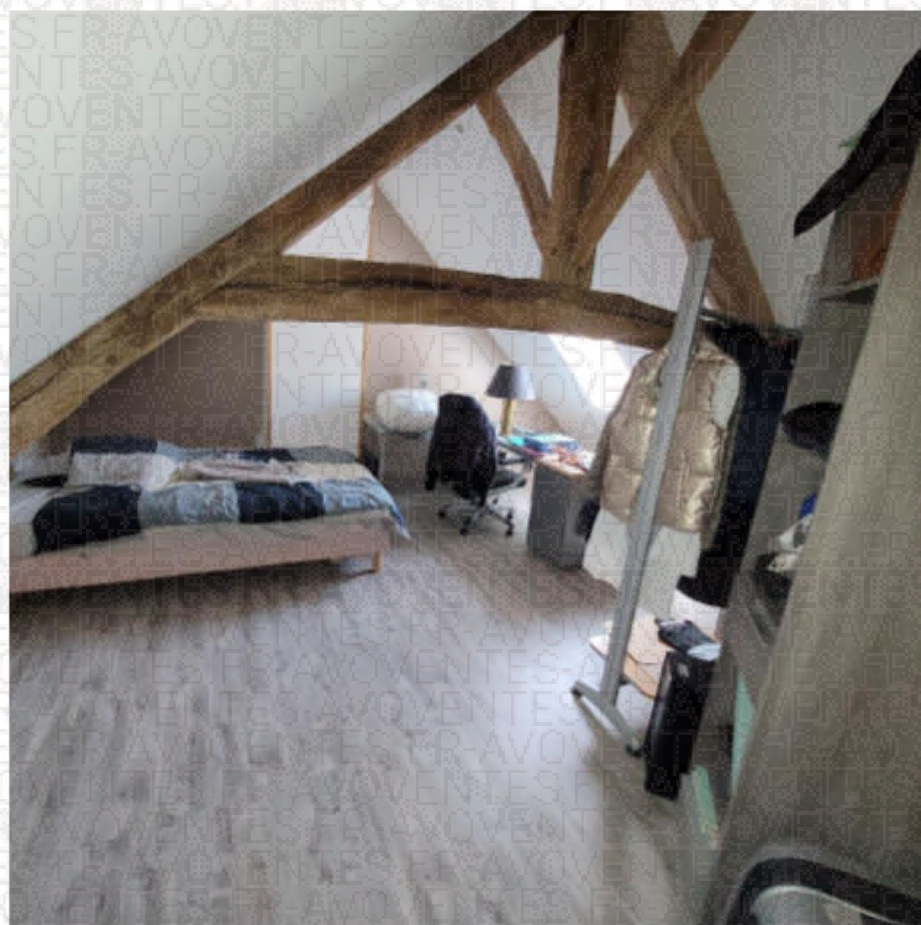


Photo 60

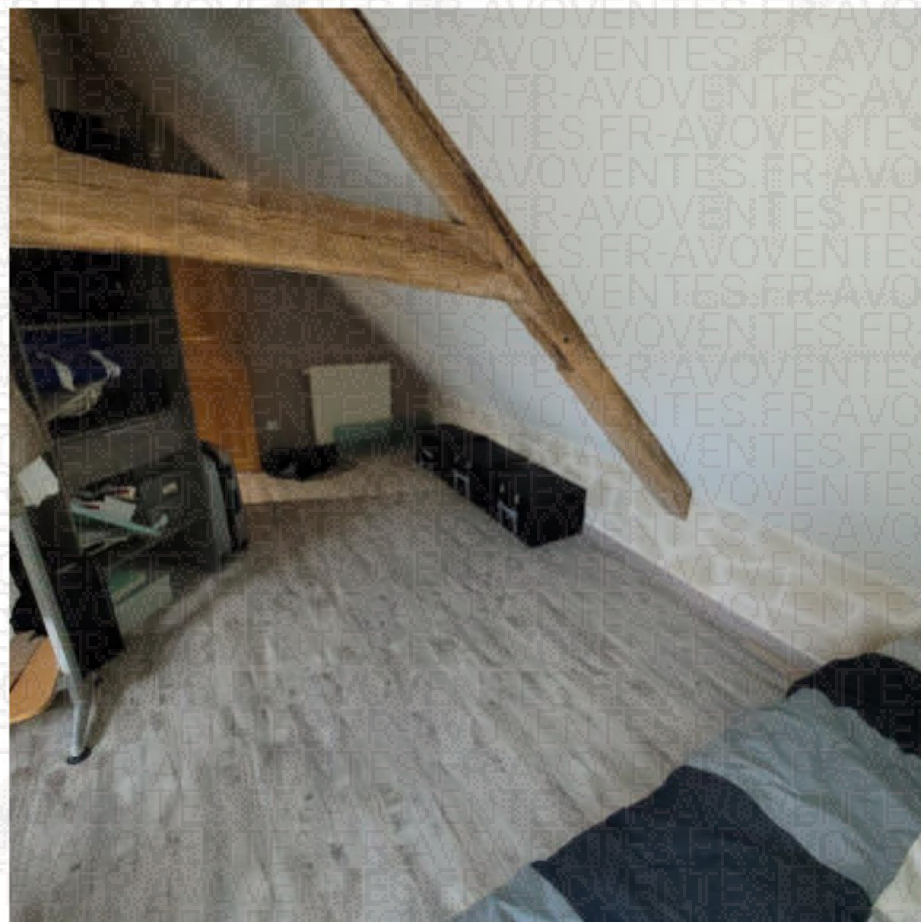


Photo 61

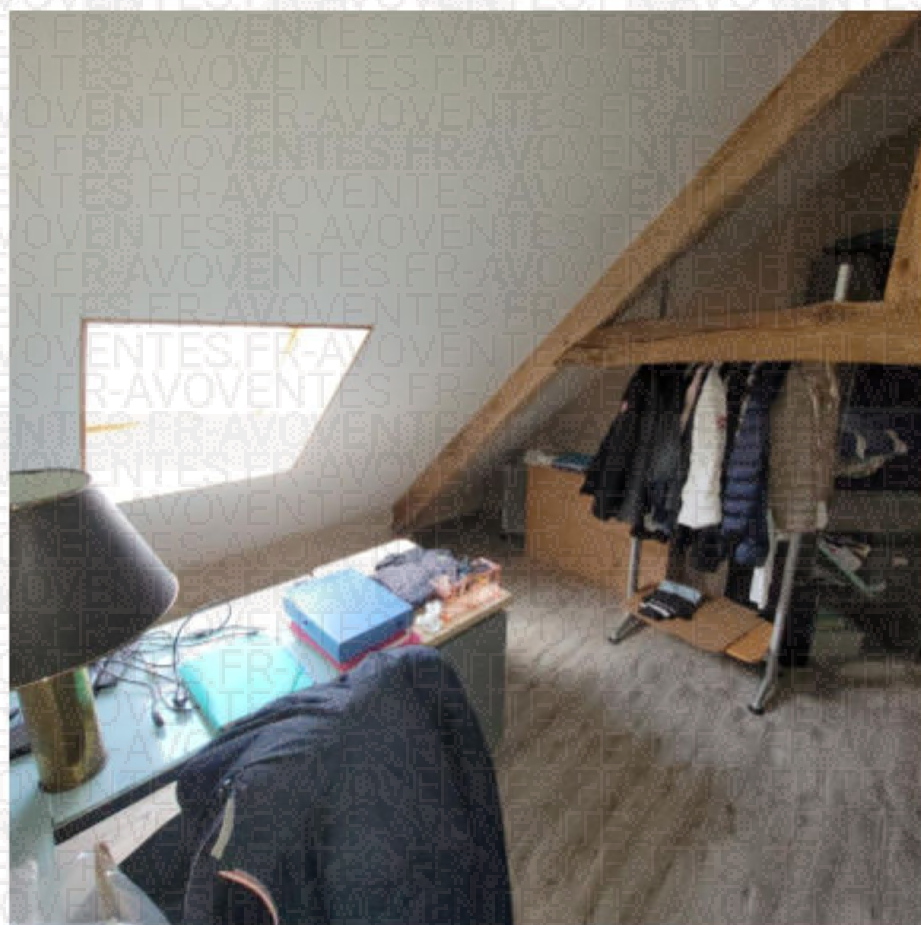


Photo 62